

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06572
Numéro SIREN : 838 015 964
Nom ou dénomination : 109E AVENUE

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2024 sous le numéro de dépôt 27969

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés
du 18 mai 2021**

GTC de PARIS
DÉPOSÉE AU GUICHET LE

01 MARS 2024

109E AVENUE

GUICHET UNIQUE

27968

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1500 €

Siège Social :

7 Rue de la Grande Truanderie 75001 PARIS

Les soussignés :

*Monsieur MARTEAU Serge
Né le 6 avril 1961 à Paris 14^{ème} (75)
demeurant 5 Rue des Vallées 91800 BRUNOY
Nationalité Française*

Le 18 mai 2021, à 9 heures.

L'associé de la société 109E AVENUE, SASU au capital de 1500 euros divisés en 150 actions, dont le siège social est à 7 Rue de la Grande Truanderie 75001 PARIS, s'est réuni audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur MARTEAU Serge, associé. Sont présents :

- Monsieur MARTEAU Serge, propriétaire de 150 actions, numérotées de 1 à 150 ;

Sont régulièrement représentés :

- Monsieur MARTEAU Serge, propriétaire de 150 actions, numérotées de 1 à 150 ;

Soit au total 1 associé présent, totalisant 150 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Approbation des comptes

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, et qui se chiffrent à 23 080 euros, de la manière suivante : report à nouveau 23 080 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

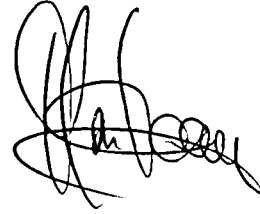
L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur MARTEAU Serge pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.



Certifié conforme
à l'original



109E AVENUE
Liase fiscale 2020

Exercice comptable du 01/01/2020 au 31/12/2020

Version de travail éditée le 06/04/2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2022



N° 11084*22

ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	
109E AVENUE - SIREN : 838015964	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE **** **** SUR TELEDEC.FR ****
Adresse du siège social:	
7 RUE DE LA GRANDE TRUANDERIE 75001 PARIS 1	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B ACTIVITE	
Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à taux normal	Déficit	23 080
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire	<input type="checkbox"/>
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-1), cocher la case ci-contre	
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2), cocher la case ci-contre	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptable, conseil ou CGA :	Visa : CGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné : <input type="checkbox"/>
Identité du déclarant:		
Date:	30/03/2022 Lieu: PARIS 1	
Civilité du déclarant :	M	
Nom du déclarant :	MARTEAU	
Qualité du déclarant :	PRESIDENT	
Examen de conformité fiscale (ECP)	prestataire :	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2022

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case : X

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions corespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	
--	--	--	--



Désignation de l'entreprise <u>109E AVENUE - SIREN : 838015964</u>					Néant <input type="checkbox"/>							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>							
					Exercice N clos le 31/12/2020		Exercice N-1 clos le 31/12/2019					
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	7 200	012		7 200	7 200				
		Autres*	014		016							
	Immobilisations corporelles*		028	20 207	030	5 583	14 624	20 207				
	Immobilisations financières* (1)		040		042							
	Total I (5)		044	27 407	048	5 583	21 824	27 407				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052						
		Marchandises*		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070						
		Autres* (3)		072	8 674	074		8 674	10 563			
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	2 632	086		2 632	2 258				
	Charges constatées d'avance*		092		094							
	Total II		096	11 306	098		11 306	12 821				
	Total général (I + II)		110	38 713	112	5 583	33 130	40 228				
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		1 500	1 500				
	Écarts de réévaluation				124							
	Réserve légale				126							
	Réserves réglementées*				130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)				132							
	Report à nouveau				134							
	Résultat de l'exercice				136	-23 080	3 840					
	Provisions réglementées				140							
Total I				142	-21 580	5 340						
Provisions pour risques et charges				Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	22 056	11 558					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)				172	32 654	23 330					
	Produits constatés d'avance				174							
Total III				176	54 710	34 888						
Total général (I + II + III)				180	33 130	40 228						
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(1)	Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

B – RÉSULTAT FISCAL

Reintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles*						322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)						324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des eples-ets d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensés de réintégration (239 sexes D)		249								
	Transport maritime : charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						998						
	Transport maritime : résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						999						
Déductions	Transport maritime : produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							997					
	Entreprise nouvelles (44. services)	986		Zone franche urbaine (44. octés et octés A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. territoires)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. services A)	989		Bassin d'emploi à redynamiser (44. quadsies)	991					
	ZDP (44. septidécies)	993		ZA (44. quinquies)	345		Investissements outre-mer	341		Bassins urbains à dynamiser (44. services)	992		
	Divers* dont				Crédence due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art. 39 abis)	655		Déduction exceptionnelle (Art. 39 abis A)	643	
					Déduction exceptionnelle (Art. 39 abis B)	645		Déduction exceptionnelle (Art. 39 abis C)	647		Déduction exceptionnelle (Art. 39 abis D)	648	
					Déduction exceptionnelle (simulateur de conduite)	641		Déduction exceptionnelle (Art. 39 abis I)	990		Déduction exceptionnelle (Art. 39 abis G)	649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354		23 080	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)							356				
		Déficits antérieurs reportables :*									360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372		23 080		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

ADAPTE PAR LES ILLIUS CONSULTANTS
PAR TILLIEUX-LEZ-LILLE

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	7 200	402		404		406		406	7 200		
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 493	442		444		446		446	6 493		
	Installations générales, agencements divers	450	22 318	452		454		456		456	22 318		
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	2 562	472		474		476		476	2 562		
Immobilisations financières		480		482		484		486		486			
TOTAL		490	38 573	492		494		496		496	38 573		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 098	532	2 049	534	6 147	536		536	6 147		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 194	542	3 097	544	9 291	546		546	9 291		
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	874	562	436	564	1 310	566		566	1 310		
TOTAL		570	11 166	572	5 582	574	16 748	576		576	16 748		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à IIS, 16 % pour les entreprises à IIR)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1												
	2												
	3												
	4												
	5												
	6												
	7												
	8												
	9												
	10												
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	1	2	3	4	5	19 % 6	15 % ou 12,8 % 7	0 % 8					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	588	589	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	591	595					
TOTAL					590	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-K01.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 109E AVENUE - SIREN : 838015964

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Fusion/absorption : déficits transférés de plein droit (arr 209-11-2)	982 bis
Fusion/absorption : nombre d'opérations	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860 23 080
Total des déficits restant à reporter	870 23 080

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI, dont Madelin	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 15 685
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 17 661
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise: 109E AVENUE - SIREN : 838015964		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le: 01/01/2020	et clos le: 31/12/2020	Données en nombre de mois 12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	7
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	91 498
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	91 498
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	121	36 127
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	18 562
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	40 800
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	95 489
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	-3 991
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	-3 991

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case

020

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)

022

Effectifs au sens de la CVAE * 023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)

026

Période de référence

024

160

Date de cessation

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 109E AVENUE - SIREN : 838015964

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	%	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	%	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	%	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	%	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	MARTEAU	%	Nb de parts ou actions	150
Nom marital						
Naissance : Date	06/04/1961	N° Département	75	Commune	PARIS	Pays
Adresse : 5 RUE DES VALLEES						
	91800	BRUNOY				

Titre	Nom complet	%	Nb de parts ou actions
Nom marital			
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse :			